

## Le Cuivré des marais *Lycaena dispar* Haworth, 1803

Code Natura 2000 : 1060

Insectes, Lépidoptères, Lycaenidés

### Statuts de protection et de conservation

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II et IV

Convention de Berne : annexe II

Protection nationale

Liste rouge nationale : vulnérable ou en danger

Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes

### Description de l'espèce

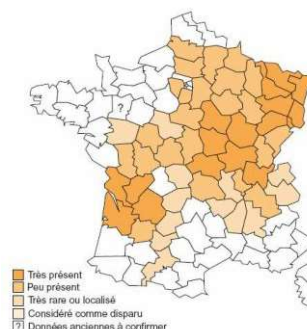
Envergure de l'aile antérieure : 13 mm à 20 mm. La deuxième génération est plus petite que la première.

- Papillon mâle avec dessus de l'aile antérieure orange cuivré bordé de noir, et une tache discale noire (dessous orange). Dessus de l'aile postérieure orange cuivré bordé de noir ; dessous est gris pâle bleuté avec des points noirs liserés de blanc et une large bande submarginale orange vif.
- Femelles avec dessus de l'aile antérieure orange cuivré bordé de noir, deux taches noires dans la cellule discoïdale, et une série de points noirs dans les cellules postdiscoïdales. Le dessus de l'aile postérieure est brun avec une bande orange sur le bord externe.



### Répartition en France et en Europe

C'est une espèce paléarctique dont l'aire de répartition est morcelée depuis la France jusqu'à l'est de l'Asie. En France, il est répandu sur l'ensemble du territoire, à l'exception du nord-ouest et du sud-est.



## **Biologie et Ecologie**

### **Habitats :**

L'espèce se rencontre principalement en plaine dans des prairies humides avec une hauteur d'herbe variable (0,20 à 1,50 m) et bordées de zones à Roseau commun (*Phragmites australis*). Les milieux doivent être ouverts et ensoleillés. Dans de nombreuses zones, suite à une fragmentation importante de l'habitat potentiel, les populations se limitent à de petits îlots le long de fossés humides rarement fauchés.

### **Activité :**

- Vol des adultes : vol rapide par journées ensoleillées.
- Reproduction et ponte : les mâles ont un comportement territorial. La ponte a lieu le plus souvent sur la face supérieure des feuilles.

### **Régime alimentaire :**

- Chenilles : elles sont phytophages. Les plantes hôtes appartiennent au genre *Rumex* (polygonacées).
- Adultes : floricoles, ils peuvent être observés sur un grand nombre d'espèces végétales nectarifères.

### **Cycle de développement :**

En France, l'espèce est généralement bivoltine.

- Œufs : ponte en même temps que périodes de vol des adultes. L'incubation des œufs dure dix à douze jours en mai et cinq à neuf jours en août.
- Chenilles : il y a cinq stades larvaires. La durée de vie des chenilles non diapausantes est en moyenne de 25 jours. La diapause hivernale a lieu au premier ou au second stade larvaire et concerne les chenilles issues de la deuxième génération. Les chenilles reprennent leur activité à la mi-avril, dès que les conditions climatiques le permettent.
- Chrysalides : la nymphose des chenilles hivernantes a lieu au cours du mois de mai et dure entre 12 et 16 jours. La nymphose des chenilles issues des adultes de la première génération se déroule fin-juillet, début-août.
- Adultes : les adultes ont une durée de vie moyenne de huit à dix jours. La première génération s'observe à partir du 15 mai jusqu'à la fin juin ; la seconde de la fin du mois de juillet jusqu'à la fin du mois d'août.

## **Evolution et état des populations**

En France, actuellement, le Cuivré des marais est globalement moins menacé que d'autres espèces de lépidoptères liées aux zones humides. En revanche, dans le sud-ouest de la France, elle est considérée comme menacée, car le nombre de localités où l'espèce est présente diminue fortement depuis plusieurs années.

En Poitou-Charentes, le Cuivré des marais est en régression.

## **Localisation et caractéristiques de l'habitat d'espèce sur la zone d'étude**

Espèce signalée en 2002 sur 4 stations, localisées dans les marais de la Tremblade, Bréjat et Saint-Augustin/Arvert.

Les larves de ce papillon diurne se développent sur le genre Rumex (oseilles sauvages).

## **Menaces générales**

- Populiculture
- Destructures directes de l'habitat (prairies humides et habitats palustres)
- Drainage, remblaiement, mise en culture
- Intensification agricole
- Modification du régime hydrique
- Entretien drastiques des fossés

## **Mesures de gestion conservatoire**

Les principales mesures de conservation du Cuivré des marais passent par :

- La préservation des habitats ;
- Des pratiques agricoles extensives (fauche ou pâturage extensif) ;
- L'entretien des canaux en automne-hiver.